COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 30 mars 2023

N° 67
Implantation d'un Bancomat à l'Hôtel de Ville

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

Dans le cadre du budget, compte 200.3163, un montant de Fr. 30'000.- était demandé pour l'installation d'un bancomat au centre-ville d'Avenches. La Municipalité avait décidé d'inscrire ce montant suite à plusieurs demandes reçues, notamment lors des manifestations.

Un contact a été pris avec plusieurs établissements bancaires et une solution a pu être trouvée avec un prestataire. Divers emplacements ont été analysés et le choix de la Municipalité s'est porté sur le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville. Cette variante demande peu d'investissement en termes d'infrastructures ou de travaux d'installations. Le Bancomat sera disponible dès la fin du mois d'avril 2023, pour une durée test de deux ans. L'appareil est loué par la Commune qui est rétribuée lors de chaque transaction effectuée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire :

MUNICIPALITE AVENCHES

Gaetan AEBY Julien MORA